



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

N° Spécial

18 avril 2024

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial DDFIP du 18 avril 2024

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP n° 2024-033	18.04.2024	Arrêté relatif au régime d'ouverture exceptionnelle au public des Finances publiques des Hauts-de-Seine	3
Annexe à l'arrêté DDFIP n° 2024-033			4

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Arrêté DDFIP n°2024-033 du 18 avril 2024 relatif au régime d'ouverture exceptionnelle au public des centres des Finances publiques des Hauts-de-Seine

La Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié, relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral PCI n°2020-84 du 24 août 2020 portant délégation de signature à Madame Maïté GABET, Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine, en matière de régime d'ouverture au public et de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la Direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Par dérogation à l'arrêté 2024-032 du 5 avril 2024 fixant les modalités d'ouverture au public des centres des Finances publiques des Hauts-de-Seine, ces derniers seront exceptionnellement ouverts au public lundi 6 mai et mardi 7 mai 2024 selon les horaires exposés en annexe.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1^{er}.

Fait à Nanterre, le 18 avril 2024

L'Administratrice de l'Etat,
Signé
Maïté GABET

Horaires d'ouverture au public des centres des Finances publiques les 6 et 7 mai 2024	
Adresse	Horaires d'ouverture
Asnières - 51 Avenue Flachat	8h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Boulogne - 115 boulevard Jean Jaurès	8h30 – 12h30 / 13h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Colombes - 5 rue Bournard	8h30 – 12h30 / 13h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Courbevoie – 7 rue Auguste Beau	8h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Gennevilliers - 177 av Gabriel Péri	8h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Issy-les-Moulineaux 1 place d'Alembert	8h30 – 12h30 / 13h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Montrouge - 18 rue Victor Hugo	8h30 – 12h30 / 13h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Nanterre – 7 boulevard des Bouvets	8h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Neuilly-sur-Seine - 74 rue Chauveau	8h30 – 12h30 / 13h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Sceaux - 130 rue Houdan	8h30 – 12h30 / 13h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Sèvres - 8 avenue de l'Europe	8h30 – 12h30 / 13h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV
Suresnes – 12 rue Merlin de Thionville	8h30 - 16h00 Réception avec ou sans RDV

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Secrétariat général
Secrétariat général aux affaires départementales

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>